



Annexe 1

Bulletin d'inscription



« Apulée 2023 »

Concours « Apulée 2023 » de la Meilleure Huile d'Olive Vierge Extra

Nom du participant au concours / Raison sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays:

Téléphone :

FAX :

Personne à contacter :

Code d'identification donné aux échantillons :

Date limite d'inscription et de remise des échantillons : **27 Avril 2023**

À..... le

(Signature)

À adresser a :

Mme Douzane. M (ou) Mme Amrani. S (ou) Monsieur Abdi. K (ou) Mr Daas M-S

Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie « INRAA »
Division des Technologies Agroalimentaires.
Station de recherche Mahdi Boualem, BP 37 – BARAKI - Alger.



FICHE D'INSCRIPTION



« Apulée 2023 »

La 5^{eme} édition du Concours « Apulée » de la Meilleure Huile d'Olive Vierge Extra

PRIX À LA QUALITÉ Campagne 2022-2023

Raison Sociale ou Nom :

Activité:

Adresse:

Code postal:Ville:Pays.....

Tel: Fax:

Email:Site web:

Personne à contacter:

Tel. Direct:.....mail:.....

Désignation	Prix Unitaire DA/HT	Prix Total DA
1 ^{er} échantillon	20 000	
2 ^{eme} échantillon	15 000	
3 ^{eme} échantillon	10 000	
TOTAL HT		
TVA 19%		
TOTAL TTC		

L'inscription n'est valable qu'avec la présentation de l'ordre de virement pour le compte CPA de l'INRAA
RIP : **004-00154-401713340140**

NB 1 : Le justificatif de paiement doit être remis avec les documents et les échantillons. En cas de paiement en espèce, un bon vous sera remis sur place avant établissement de la facture.

NB 2 : le paiement de la TVA 19% est obligatoire.



1/2

Résultats du concours :

Les résultats du concours seront publiés sur les sites web de l'organisateur <INRAA>, ainsi que <PASA>, <CNA> & <ALGEX>.

Des Attestations et des trophées seront remis aux lauréats lors d'une cérémonie de remise des prix

Conditions générales

- 1- L'adhérent reconnaît le droit à l'organisateur de mentionner son adhésion par tout moyen approprié dans les supports et medias qu'il aura choisi.
- 2- L'adhérent remet au jour de son adhésion un lot de 04 unités de 500 ml (ou) 3 unités de 750 ml minimum de chacun des produits remis pour les besoins du concours.
- 3- Les gagnants au concours remettront avant la remise des prix un lot de 12 Bouteilles de l'huile primé à l'organisateur en guise de participation à l'effort de promotion du secteur oléicole, Il reconnaît aussi à l'organisateur le droit de les utiliser dans le cadre de ses manifestations formations et travaux de recherches.
- 4- L'adhérent reconnaît que les produits présentés ne comporte pas d'adjuvants chimiques, respectent les bonnes pratiques reconnues par la profession et sont conformes aux normes sanitaires en vigueur en Algérie à la date de son inscription.
- 5- L'adhérent déclare sur l'honneur que l'huile d'olive remise pour ce concours est prélevée d'un lot minimum de 500 Litres.
- 6- L'organisateur peut à tout moment se présenter à l'un ou plusieurs participants au concours pour procéder à un prélèvement de vérification d'échantillonnage du lot de 500 Litres présenté pour le concours. Si le lot n'est pas conforme aux échantillons présentés, des mesures de sanctions seront prises.

J'accepte les conditions générales et Je participe au concours «**Apulée 2023** » organisé par l'**INRA**, en partenariat avec le **PASA, CNA & ALGEX**.

Société:

Date :

Nom:

Signature :

CONTACT : Mme Douzane. M (ou) Mme Amrani. S (ou) M. Abdi. K (ou) Mr Daas M-S

E-mail : apulee@inraa.dz

2/2